

Jardin communautaire à Limoges.

Ce projet offrira aux résidents un espace durable pour cultiver des aliments frais, se rassembler et apprendre ensemble. Voici le plan de mise en œuvre, les étapes nécessaires et les autorisations requises pour concrétiser ce projet.

Plan de Mise en Œuvre et Infrastructure Parcelles Individuelles et Expansion

Installation initiale de 30 parcelles de 8x8 mètres pour des jardins potagers individuels, avec possibilité d'ajouter 10 parcelles supplémentaires en fonction de la demande.

Chaque parcelle sera équipée de délimitations en bois pour un usage organisé et une esthétique soignée.

Verger Communautaire

Création d'un petit verger communautaire avec un maximum de 20 arbres fruitiers de différentes variétés.

Les espèces plantées seront sélectionnées pour s'adapter au climat local et maximiser la production de fruits.

Zone Communautaire de Baies

Un lot commun de 8x10 mètres sera dédié aux cultures de fraises et de baies. Cet espace permettra à tous les résidents de participer à la culture et la récolte de fruits de saison.

Ruches pour la Pollinisation

Installation de quelques ruches pour encourager la pollinisation, avec un espace sécurisé pour garantir la sécurité des utilisateurs.

Approvisionnement en Eau

Forage d'un puits pour un accès autonome à l'eau. Ce puits sera essentiel pour un arrosage constant et pour éviter la dépendance aux ressources en eau publiques.

Infrastructure de Stockage et d'Outils

Installation d'un abri à outils pour le stockage des équipements et matériaux partagés.

Étapes de Mise en Œuvre

Permis et Autorisations

Forage de Puits : Demande de permis pour le forage d'un puits afin d'assurer un approvisionnement en eau durable.

Installation de l'Abri à Outils : Demande de permis pour la construction d'une petite structure de stockage.

Environnement et Sécurité : Respect des réglementations locales concernant l'agriculture urbaine et la sécurité des utilisateurs, notamment pour l'installation des ruches.

Aménagement du Terrain

Préparation et nivellement du sol pour les parcelles et le lot de baies.

Construction de délimitations en bois et organisation des allées pour faciliter l'accès à chaque parcelle.

Soutien Financier

Recherches de financement pour couvrir les matériaux de construction tels que le bois, le système d'irrigation, et les clôtures. Des subventions et des partenariats locaux avec des entreprises pourraient également être envisagés.

Calendrier Prévisionnel

Étape 1 : Obtenir les permis nécessaires et lancer les démarches administratives

Étape 2 : Aménagement du terrain, forage du puits et construction de l'abri

Étape 3 : Plantation des arbres fruitiers et mise en place des parcelles individuelles et du lot de baies

Étape 4 : Installation des ruches et finalisation de l'infrastructure de soutien.

Nous serions heureux de collaborer avec le conseil pour assurer le bon déroulement de ce projet et veiller au respect des réglementations locales. Le jardin communautaire de Limoges sera un espace bénéfique pour la communauté, encourageant l'agriculture durable et renforçant les liens entre les résidents.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour discuter de la faisabilité de ce projet.

Cordialement,

Richard

Téléphone : 438 393 8476

Email : popescugimi@gmail.com

Limoges